

[Text]

For an owner/operator who says: "No, I really want to be an owner; I do not want to deal with community boards", we are suggesting that that owner/operator go the other route with no subsidies made available.

Part of that has to do with how these things are presented and what is possible. The dialogue is not there now because we are dealing with so many "what if" clauses. When one tries to talk to a private operator about a certain scenario, it all gets confusing. Because of the ten-year freeze—and the government will say there have been 600 spaces allocated over the past ten years, but for all practical purposes that has been a freeze—on the development of more subsidized space in Nova Scotia, the need has been filled by the private sector. Many of the people running those centres are people who want to work with children. They started day care centres in their homes because there were no new jobs in the non-private sector because nobody was going anywhere. So the commitment was not on the part of all of those people necessarily to an entrepreneurial form of child care, it was "This is what I want to do as a living. There is a need here. This is the only way to do this."

Many of those people feel no tremendous commitment to the system they work under. In fact, when one talks about salaries as opposed to what people are making, they say "That looks real good to me".

The Chairman: Let me see if I have your position clearly. You are suggesting that if the private centres do not want parent boards, and do not want more control and quality—I suppose that is what you are saying—

Ms. Irwin: Yes, and accountability.

The Chairman: —then there should be no subsidies. If you define "profit" like that, then no subsidy should be given to them.

Ms. Irwin: That is my personal position. That is not one shared by the Government of Nova Scotia, although it is interested in conversion.

The Chairman: Is the government opposed to any chain coming in from the United States? Could they introduce legislation to prevent that?

Ms. Irwin: The minister, when he talked about this, was only in office for a week. He said he would not allow that to happen in Nova Scotia. Perhaps there is something that prevents American chains from coming in. Perhaps there is something in the Free Trade Agreement that enshrines current service. What about subsidiaries? MiniSchools is a subsidiary, as is KinderCare. What about franchises? There are many guises under which that form could come into our province with its minimum wage, with its pressure for lower standards, and so forth.

Senator Marsden: Madam Chairman, I have two or three questions.

[Traduction]

Dans le cas où un exploitant/propriétaire dirait: «Non, je veux être propriétaire de ma garderie; je n'ai pas envie d'avoir affaire aux conseils communautaires», je pense qu'il faudrait dire à cette personne qu'elle doit essayer de rentabiliser ses opérations sans l'aide d'aucune subvention.

La réaction des exploitants/propriétaires dépend en grande partie de la façon dont les choses leur sont présentées et des solutions possibles. Il est difficile d'ouvrir un dialogue avec eux à l'heure actuelle parce qu'il y a trop d'incertitudes. Si l'on essaye d'envisager avec un exploitant privé une certaine hypothèse, on manque rapidement d'éléments précis. C'est en raison d'un gel de dix ans—le gouvernement affirme qu'il a alloué 600 places de garderie au cours des dix dernières années mais à toutes fins pratiques, il y a eu un gel—sur la création de places subventionnées en Nouvelle-Écosse que le secteur privé est intervenu. La plupart des gens qui s'occupent de ces centres ont envie de travailler avec les enfants. Ils ont mis sur pied des centres de garderie chez eux parce que le secteur public ne crée pas de nouveaux emplois et qu'ils n'avaient rien d'autre à faire. C'est pourquoi ces personnes ne visaient pas nécessairement une forme lucrative de soins donnés aux enfants mais elles pensaient plutôt: «Voilà ce que je veux faire comme travail. Il y a un besoin à satisfaire. C'est la seule façon de le faire.»

La plupart de ces personnes ne sont pas particulièrement en faveur du système en place. En fait, lorsqu'on leur parle de salaire par opposition au revenu obtenu, elles disent: «Voilà qui nous paraît intéressant».

La présidente: Je voudrais vérifier si je vous ai bien compris. Vous dites que si les garderies privées ne veulent pas de conseil d'administration composé de parents et qu'elles ne sont pas en faveur d'améliorer les contrôles et la qualité des soins, je suppose que c'est ce que vous dites—

Mme Irwin: Oui, et la responsabilité.

La présidente: ... alors ils ne devraient pas bénéficier de subventions. Si l'on définit ainsi le mot «bénéfices», ils ne devraient alors recevoir aucune subvention.

Mme Irwin: C'est là mon opinion personnelle. Ce n'est pas ce que pense le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, bien qu'il soit intéressé à procéder à cette transformation.

La présidente: Le gouvernement est-il opposé à l'introduction de chaînes américaines? Pourrait-il adopter une loi pour éviter cela?

Mme Irwin: Lorsque le ministre a abordé cette question, cela ne faisait qu'une semaine qu'il était en fonction. Il a déclaré que cela ne se produirait pas en Nouvelle-Écosse. Il existe peut-être quelque chose qui empêche l'arrivée des chaînes américaines. C'est peut-être une disposition de l'accord du libre-échange qui protège les services offerts actuellement. Mais que dire des filiales? MiniSchools est une filiale, tout comme KinderCare. Et les franchises? Il existe de nombreuses façons dont ces entreprises pourraient s'introduire dans notre province avec leurs employés rémunérés au salaire minimum, les pressions exercées pour relâcher les normes et ainsi de suite.

Le sénateur Marsden: Madame la présidente, je voudrais poser deux ou trois autres questions.